

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 30 septembre 2010**

**Objet : Extension sur Saint-Jouvent**

L'an deux mille dix, le trente septembre à quatorze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt et un septembre, se réunit en session ordinaire, salle Les Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain Lagarde, son Président.

*En exercice : 15*

*Présents : 11*

*Votants : 11 Pour*

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE  
Mme Guilaine JEANNOT PAGES  
Mr Francis COMBY  
Mr Bernard BROUILLE  
Mr Pierre LEFORT  
Mr Jacques DESCARGUES  
Mme Monique BOULESTIN  
Mr Arnaud BOULESTEIX  
Mme Isabelle DAVID  
Mr Eric CORREIA  
Mr Alain BRETTE

Conseiller Régional du Limousin  
Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin  
Conseiller Régional du Limousin  
Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne  
Conseiller Général de la Haute-Vienne  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Maire adjoint de la Ville de Limoges  
Conseiller municipal de la Ville de Limoges  
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury  
Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Sont excusés :

Mr Noël MARTINIE (et son suppléant)  
Mr Eric JEANSANNETAS (et son suppléant)  
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (et son suppléant)

Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Le plan de financement pour une extension sur Saint-Jouvent en vue de la réalisation de liaisons de télécommunications en fibre optique pour le secteur de Neuvillas a été défini lors du comité syndical du 1<sup>er</sup> juillet (délibération N°206).

Il était le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
<b>ETAT FNADT</b>	5 799.68 €	16%
<b>FEADER</b>	14 499.26 €	40%
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	15 949.06 € *	44 %
<i>REGION</i>	<i>7 974.54 €</i>	<i>22%</i>
<i>C.G. HAUTE-VIENNE</i>	<i>3 987.26 €</i>	<i>11%</i>
<i>C.C. L'Aurence et Glane Développement</i>	<i>3 987.26 €</i>	<i>11%</i>

\* Région / CG Haute-Vienne / C. C. L'Aurence et Glane Développement

Au vu de certaines nouvelles règles définies pour l'attribution des fonds FEADER et FEDER, il convient de réviser le plan de financement des travaux

En effet, tous les projets relatifs au développement économique sont traités dans le cadre du FEDER et les fonds FEADER sont uniquement liés aux projets grand public (résidentiel, santé et solidarité).

En outre, le montant des travaux a été majoré de 5 520 euros HT en raison d'un changement de technique de pose sur une portion du tracé demandé par le service des routes du Conseil Général. Le coût total des travaux s'élève donc à 41 768.16 € HT.

Il est donc proposé le nouveau plan de financement suivant sous réserve, pour les fonds FEDER, de l'avis favorable du prochain comité de suivi des fonds européens qui se déroulera en novembre :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
<b>ETAT FNADT</b>	6 682.90 €	16%
<b>FEDER</b>	16 707.26 €	40%
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	18 378.00 € *	44%
<i>REGION</i>	9 189.00 €	22%
<i>C.G. HAUTE-VIENNE</i>	4 594.50 €	11%
<i>C.C. L'Aurence et Glane Développement</i>	4 594.50 €	11%

\* Région / CG Haute-Vienne / C. C. L'Aurence et Glane Développement

*Après délibération, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité, de prendre acte du nouveau plan de financement et d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à ce projet.*

Fait à Limoges, le 30 septembre 2010

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE


